
Service de Prévention

Guyline LeBrun, avocate
Coordonnateur aux activités
de prévention

Judith Guérin, avocate
aux activités de prévention

Aurélié Lompré, avocate
aux activités de prévention

LE MOMENT EST VENU DE PASSER LA FLAMME...

À tout jamais, j'aurais voulu faire partie de l'équipe du *Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*, plus particulièrement, à titre de responsable du Service de prévention, mais l'immortalité n'existe pas pour l'être humain. J'ai donc fait le choix difficile d'ancrer une date après plus de 30 ans de carrière à titre d'avocate impliquée.

Conséquemment, cette édition du Bulletin *Praeventio* est pour ma part ma dernière édition puisque je prendrai ma retraite le 31 mars prochain, malgré cette passion immuable qui m'habite sans cesse.

Je me sens privilégiée d'avoir œuvré pendant plus de 14 ans à contribuer à améliorer les connaissances juridiques de nos assurés et des membres de la profession par nos nombreuses formations en prévention et en gestion des risques, allant jusqu'à plus de 60 formations certaines années et j'en suis très fière!

Mes réalisations dont je suis le plus fière sont assurément les trois séries de capsules audiovisuelles auxquelles plusieurs membres de la magistrature ont contribué si généreusement – *Maîtres à l'abri!* – *Maîtres en affaires!* et *Maîtres en mémoire!*, ces deux dernières, ainsi que plusieurs autres formations du Service de prévention, étant reconnues en Éthique et déontologie ou en pratique professionnelle.

Je ne peux passer sous silence les nombreuses publications de toutes ces années, dont un article écrit avec mon co-auteur, l'honorable juge Martin F. Sheehan, intitulé *Alzheimer, troubles cognitifs et vieillissement: l'impact sur la responsabilité professionnelle*, publié dans *Développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire* (2014), lequel avait fait l'objet d'une formation dispensée de concert avec deux neurologues réputés lors d'un Congrès annuel du Barreau du Québec.

Pour leur soutien indéfectible et leur confiance, je tiens à remercier tout spécialement notre directrice des affaires d'assurance, M^e Marie-Chantal Thouin, pour son écoute et sa perspicacité (je vais regretter de

ne pas avoir travaillé avec toi plus longtemps Marie-Chantal...), ainsi que les partenaires de mon équipe, M^e Judith Guérin et M^e Aurélie Lompré qui, sans elles, le Service de prévention n'aurait pas été le même!

Je remercie avec gratitude tous mes collègues du Fonds d'assurance qui rendent possible la mission du Fonds et avec qui j'ai partagé des moments inoubliables.

J'ai beaucoup appris et j'espère bien humblement avoir laissé une légère empreinte.

Je termine sur cette citation de Gandhi : « *Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours.* »

Guylaine LeBrun